



République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité - Justice

Ministère de l'Énergie et du Pétrole

Direction Générale du Pétrole et de l'Hydrogène bas carbone

Avec l'appui du

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU
DEVELOPPEMENT

Direction Générale des PPP

Avis d'annulation

Il est porté à la connaissance des candidats ayant pris part à la procédure relative à l'avis de préqualification n°002-2024/PPP, publié le 09 février 2024 et portant sur un Contrat de Partenariat Public-Privé concessif pour le développement d'une zone de services à Nouakchott dédiée aux secteurs de l'énergie et du gaz, que ladite procédure est annulée, conformément aux stipulations de l'article 11 dudit avis. Une nouvelle procédure, sous forme de dialogue compétitif précédé d'une phase de préqualification, sera lancée ultérieurement.

Le secrétaire général du

Ministère de l'Énergie et du Pétrole

Aly Silli SOUMARE

